



A la pointe de la défense des consommateurs

Bulletin d'information, à parution trimestrielle, de l'UFC QUE CHOISIR DE LA NIÈVRE

N° ISSN 1631-4557

DANS CE NUMÉRO :164	
Infos utiles	2
Plan d'accès	3
Démarchage téléphonique	4
Hameçonnage « phishing »	5
Foires, salons, obligations des professionnels	6
Médicaments à	7
prix prohibitif : l'UFC dénonce	8
NON à la taxe WINDOWS	9
DISCUT'CAFE	10

Soutenez notre action

11

Éditorial par Cyril HALLIER - Président

Cher(e) adhérent(e),

Nous nous sommes quittés en juin dernier avec un 1^{er} ministre qui cherchait quelques 44 milliards d'Euros d'économie pour le prochain budget de la France et nous nous retrouvons en cette rentrée 2025, avec un nouveau 1^{er} ministre qui cherche encore 44 milliards d'Euros. Voici un coup de gueule qui peut faire réaliser quelques milliards d'euros d'économie à l'assurance maladie (article complet page 7 et 8):

L'UFC-Que Choisir dénonce le prix exorbitant du Keytruda®, anticancéreux le plus vendu au monde, dont le remboursement a coûté plus de 2 milliards d'euros en 2024 à l'Assurance maladie. Son prix peut atteindre 70 000 € par patient et par an, alors que des estimations indépendantes évaluent un tarif équitable entre 52 et 885 €. Protégé par un brevet jusqu'en 2031, ce médicament illustre les dérives du marché pharmaceutique : opacité tarifaire, financiarisation de l'innovation et monopoles prolongés.

Ces coûts astronomiques, souvent issus d'innovations financées par la recherche publique, privent le système de santé de moyens essentiels pour les hôpitaux, le personnel et les traitements de base, tout en aggravant la **pénurie de médicaments vitaux** (près de 400 ruptures de stock fin 2024).

Face à cette situation, l'UFC-Que Choisir appelle à une **réforme urgente** avec six priorités :

Transparence totale sur les prix et les brevets ;

Négociation européenne des prix ;

Évaluations indépendantes de la valeur thérapeutique ;

Utilisation pleine des financements publics pour la santé;

Recours à la licence d'office contre les prix abusifs ;

Relocalisation de la production des médicaments essentiels.

L'association défend un principe fondamental : l'accès équitable aux soins doit primer sur les logiques de profit des laboratoires.